



Demande d'accès aux études de santé pour les candidats extracommunautaires

Arrêté du 13 décembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique

Le dossier du candidat doit être transmis par voie électronique au SCAC du pays d'obtention de son diplôme d'exercice ou du pays dans lequel il suit actuellement une formation dans une filière de santé (**Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique**)

Date limite de dépôt de votre dossier au SCAC est fixée au : 1 Février 2025

Le SCAC transmet les dossiers de candidature des étudiants par mail à l'Université de Reims Champagne Ardenne à l'adresse suivante : **mmop-urca@univ-reims.fr**

Date limite d'envoi de votre dossier par le SCAC à l'établissement choisi : 15 Mars 2025

ETAT CIVIL

Nom patronymique :

Épouse :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse postale :

Courriel :

Tél portable :

CURSUS

	Etablissement d'inscription	Cursus suivi	Validation d'année (OUI/NON) <i>indiquer la mention</i>
2021-2020			
2022-2021			
2023-2022			
2024-2023			
2025_2024			Premier semestre validé (OUI /NON)
Baccalauréat : Année d'obtention : Série : Mention :			

NOMBRE D'INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE COMMUNE AUX ETUDES DE SANTE (PACES) :

Aucune ☐

Une seule inscription ☐ année :

Nombre d'inscription pour une passerelle :

Aucune ☐

Une seule inscription ☐ année :

DEPOT DE CANDIDATURE :

Pays d'obtention du diplôme ou actuellement en formation :

Etablissement souhaité :

Filière souhaitée : ☐ Médecine ☐ Pharmacie ☐ Odontologie

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à

Signature obligatoire :

Le :